



Confederatie Bouw  
Confédération Construction

**contact de presse:**  
**Peter Boelaert** • Attaché de presse  
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09  
[peter.boelaert@confederationconstruction.be](mailto:peter.boelaert@confederationconstruction.be)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 10 novembre 2011

## L'AVENIR EST INCERTAIN POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

C'est ce qui ressort de la dernière analyse conjoncturelle réalisée par la Confédération Construction. Le segment qui devrait rencontrer le plus de difficultés en 2012 est la construction résidentielle. Le non-résidentiel, tout comme le génie civil, se portent encore plutôt bien. Mais l'avenir est incertain et dépend en majeure partie de facteurs externes comme le ralentissement de l'économie, le maintien ou non d'incitants fiscaux ou l'effet de la déroute de Dexia sur les budgets des communes.

La confiance des entrepreneurs marque aussi un net recul ces derniers mois. Le tout dernier Baromètre Construction mensuel publié par la Confédération Construction le démontre bien. Le secteur a toutefois connu un très bon premier semestre en 2011, ce qui permet de tableer sur une croissance de 3,4% pour cette année. La construction aura alors fait mieux que l'économie belge dans son ensemble. Mais cette croissance s'essouffle. Pour preuve: la stabilisation constatée dans les carnets de commandes des entrepreneurs. Toutes ces incertitudes et la menace d'une récession pèsent sur le moral des entrepreneurs.

Les plus pessimistes sont les constructeurs de logements. Les récentes statistiques relatives aux nouveaux logements autorisés ne laissent en effet pas présager une évolution positive de ce segment de la construction. Durant les six premiers mois de 2011, 21.050 autorisations de bâtir ont été délivrées. Soit presque 20% de moins que le niveau observé durant le premier semestre de 2008, juste avant l'éclatement de la crise financière. Et il semble maintenant très difficile de rivaliser avec les chiffres obtenus en 2009 (45.000 autorisations) et 2010 (50.000 autorisations). Ce recul affectera indiscutablement la production de logements neufs en 2012.

La construction résidentielle avait en effet connu en 2010 un important phénomène d'anticipation. De nombreux futurs propriétaires s'étaient en effet empressés d'introduire leur demande de permis avant le 31 mars 2010, qui était l'échéance à respecter pour pouvoir être encore dans les conditions du bénéfice du taux de TVA à 6% sur une tranche de 50.000 € de travaux. Toute une série de projets ont ainsi été autorisés en 2010 plutôt qu'en 2011, avec dans le même temps une accélération de mises en chantier qui laisse présager une année difficile pour la construction résidentielle en 2012.

Les chiffres relatifs au non-résidentiel sont plus favorables. Le volume autorisé pour la construction de tels bâtiments au deuxième trimestre de 2011 se situe au niveau le plus élevé enregistré ces deux dernières années. Ce retour à la croissance peut sans aucun doute être relié au rebond de l'économie en 2011 et à la reprise des investissements des entreprises après deux années de recul. L'on prévoit même pour 2012 une poursuite modérée de la croissance. Le climat économique incertain fait cependant naître ici aussi beaucoup de questions sur les perspectives d'avenir de ce segment d'activités.

L'évolution de la rénovation est plus favorable pour le non-résidentiel (+5%) que pour le logement (-2,5%). C'est ce qui apparaît en tout cas des statistiques concernant les permis de rénovation du premier semestre de 2011, comparées à celles du premier semestre de 2010. Toutes les rénovations ne nécessitent cependant pas un permis et l'on peut dès lors supposer qu'elles sont au total plus nombreuses. Il est très probable que ce segment d'activités - et en particulier la rénovation énergétique - puisse compenser, au moins en partie, le recul attendu de la construction neuve, pour autant que divers soutiens favorisant ce type de travaux (comme les avantages fiscaux et les prêts verts) soient maintenus.

Pour ce qui est du génie civil, le Bureau fédéral du Plan prévoyait en septembre une hausse des investissements publics de 19,5% à l'approche des élections communales de 2012. Cela présage donc une bonne tenue de ce secteur jusque fin 2011, mais les entrepreneurs redoutent toutefois

l'effet que pourrait avoir la déroute de la banque Dexia sur les budgets des communes.

Robert de Mùelenaere, administrateur délégué de la Confédération Construction : « Nous récoltons en ce moment les derniers fruits du plan de relance décidé par l'ancien gouvernement. Pour 2012, les indicateurs passent l'un après l'autre au rouge. Le secteur de la construction demande qu'on lui permette de continuer à jouer son rôle de créateur d'emploi et de moteur de l'économie et de la croissance. »

**Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:**

**Peter Boelaert** • Attaché de presse

T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09

[peter.boelaert@confederationconstruction.be](mailto:peter.boelaert@confederationconstruction.be)

*La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 15.000 entreprises du secteur de la construction de toute taille (indépendants, pme, grandes entreprises), actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.*